

COMMUNE D'AURIAC

DEPARTEMENT DE LA CORREZE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-cinq, le trois Juin, le Conseil Municipal d'AURIAC, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Nicole BARDI, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 11

Date de convocation du Conseil Municipal : 27 Mai 2025

Présents : Mme Nicole BARDI, Mr Pierre AUTIERE, Mr Michel CAZE, Mr Bernard SELVES, Mr Bernard BATTEUX, Mr Jean-Yves LAPEYRE, Mme Sophie GREZE.

Absents excusés : Mme Brigitte MARC (procuration à Mme Nicole BARDI), Mr Olivier DUCLAUX.

Absents : Mr Philippe DUBOIS, Mme Clémentine ESCURE.

Mr Bernard BATTEUX a été désigné secrétaire de séance.

Le compte rendu de la séance du 15 Avril 2025 est approuvé à l'unanimité.

2025/030 - TARIFS 2025 A LA BUVETTE DU CAMPING MUNICIPAL

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité décide de fixer ainsi qu'il suit, les tarifs à la buvette du Camping Municipal.

BOISSONS

Leffe blonde (pression)	3.20 €
Bière pression demi	2.50 €
Boc pression	1.50 €
Demi panaché (pression)	2.20 €
Monaco	2.20 €
Pelfort	3.00 €
Jus de fruits	2.20 €
Orangina	2.20 €
Perrier	2.20 €
Cocacola	2.20 €
Seven- up	2.20 €
Schwepps agrumes	2.20 €
Ice tea	2.20 €
Diabolo	1.70 €
Eau minérale sirop	1.20 €
Bolet cidre	1.70 €
Verre de vin	1.50 €
Kir cassis ou châtaigne	1.70 €

Bouteille d'eau 1.5 l	2.00 €
Bouteille d'eau 0.50 l	1.00 €
Bouteille de rouge	7.50 €
Bouteille de rosé	7.50 €
Bouteille de blanc	7.50 €
Pichet de vin rouge 1 l	7.50 €
Pichet de vin rosé 1 l	7.50 €
Pichet de vin blanc 1 l	7.50 €
Bouteille de cidre	6.50 €
Café	1.30 €
Chocolat	1.50 €
Grand café	1.70 €
Grand café crème	2.50 €
Double expresso	2.50 €
Thé	1.50 €

GLACES

Bâtonnet parfum vanille fraise Pepa Pig – bâtonnet parfum vanille framboise Minions – Fusée Oasis So Fuzz Rocket – Irréductible glace eau goût cola Astérix – Squeeze Up saveur fraise Chupa Chups – Cône saveur vanille décor noisette Blisko Krak	2.00 €
Bâtonnet vanille chocolat lait amandes Blisko – Cône Kinder Bueno – Push up saveur vanille bonbon Astérix – Paleta citron vert artisanal Los Pistoleros – Paleta framboise artisanal Los Pistoleros – Paleta tropical artisanal Los Pistoleros	2.50 €
Pot crème glacée chocolat brownie cacahuète artisanal – Pot crème glacée vanille caramel noisette artisanal – Paleta chocolat cookie artisanal Los Pistoleros – Paleta fraise bio artisanal Los Pistoleros – Paleta crème glacée cookie cream artisanal Los Pistoleros	3.50 €

SNACK

Panini	3.50 €
Panini – frites P	5.20 €
Hamburger maison – frites	10.00 €
Croque Monsieur	4.00 €
Croque Monsieur – frites P	5.50 €
Salade composée	5.50 €
Assiette de charcuterie	7.00 €
Saucisse – aligot ou truffade	10.00 €
Jambon de pays – aligot ou truffade	8.00 €
Aligot ou truffade – salade	7.00 €
Bavette – frites	11.00 €
Bavette – truffade ou aligot	11.00 €
Saucisse – frite	8.00 €
Frite S	1.80 €
Frite L	2.80 €
Frite X	3.80 €
Frite XL	4.30 €

Assiette de fromage	6.00 €
Supplément salade	1.00 €
Crêpe jambon-fromage	4.00 €
Baguette	1.15 €
Crêpe au sucre	1.50 €
Crêpe au nutella	2.00 €
Gaufre au sucre	2.20 €
Gaufre au nutella	2.50 €
Panini nutella	3.20 €
Repas soirée	18.00 €
Jambon blanc – frites S	6.00 €

DIVERS

Lave linge	5.00 €
Sèche linge	5.00 €
Cartes postales	0.40 €
Location matériel jeux	2.50 €

2025/031 - TARIF REGIE DES LOISIRS – CAMPING 2025

Le Conseil Municipal décide de fixer, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, ainsi qu'il suit les tarifs de la régie des loisirs pour l'année 2025.

Mini golf : 2.50 € la canne
 Navy Glisseur : 5.00 € la ½ heure
 Stand up paddle : 10.00 € l'heure
 Stand up paddle : 5.00 € la ½ heure

2025/032 - SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ANNEE 2025

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'attribuer aux différentes associations les subventions suivantes :

AEX (Amicale Européenne de la Xaintrie)	30.00
AMIS DE LA BOURREE	80.00
APAX B (Association Patrimoine Animation Xaintrie Blanche)	90.00
ASP CORREZE (accompagnement soutien présent service oncologie)	30.00
ASS. FAMILLE RURALE SAINT PRIVAT	100.00
CLUB DE L'AMITIE AURIAC	800.00
CLUB D'ANIMATION AURIACOIS	900.00
DDEN UNION DE LA CORREZE	30.00
ENTENTE DES BARRAGES DE LA XAINTRIE	900.00
ENTENTE DES BARRAGES DE LA XAINTRIE (section enfants)	150.00
F.N.A.C.A AURIAC – BASSIGNAC LE HAUT – SAINT-PRIVAT – DARAZAC -SAINT-CIRGUES – SAINT GENIEZ	150.00
FAL DE LA CORREZE (Fédération des Associations Laïques Corrèze)	30.00
PROMO – ANIMATION LOGEMENT FOYER EHPAD J. et M COLAUD	50.00

PUPILLES ORPHELINS DES SAPEURS POMPIERS	100.00
SAPEURS POMPIERS DE SAINT-PRIVAT	100.00
SOCIETE DE CHASSE D'AURIAC	900.00
SPRX (Saint-Privat Pleaux Rugby Xaintrie)	50.00
VELO CLUB AURIAC EN XAINTRIE	900.00
TELETHON	50.00
LES COURRIJOUS AURIAC	900.00
LES XAINTRIGOLOS AURIAC	400.00
LE FIL DES AIDANTS CORREZE	50.00
COMICE AGRICOLE CANTON DE SAINT-PRIVAT	150.00
CCJA SAINT-PRIVAT	100.00
AAPPMA LES PECHEURS DE LA XAINTRIE	50.00
LA DORDOGNE DE VILLAGE ET BARRAGE	120.00
SOLIDARITE PAYSANS	70.00
SOS VIOLENCES CONJUGALES	80.00
AFOXA	50.00
VOYAGES SCOLAIRES 2025 (déjà votées)	50.00
LES RESTAURANTS DU COEUR	80.00
XAINTRIE SPORT	150.00
CONCILIATEURS DE JUSTICE DU LIMOUSIN	50.00
PETANQUE XAINTRICOISE	50.00
EN ATTENTE DISPONIBLE	1210.00

Les crédits nécessaires, soit 9 000.00 €, ont été prévus au Budget Primitif 2025 à l'article 65748.

**2025/033 - PROGRAMME ANNUEL DES COUPES DE BOIS 2025
POUR LES FORETS RELEVANT DU REGIME FORESTIER**

Madame le Maire informe son Conseil Municipal des propositions de l'Office National des Forêts pour le programme annuel 2025 des coupes de bois.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents décide :

D'accepter les propositions de l'Office National des Forêts mentionnées ci-dessous :

Nom de la forêt	N° de parcelle forestière	Surface à parcourir (ha)	Travaux sylvicoles	Montant
Section de Selves	20 U	1.40	Nettoiement de régénération : ouverture de cloisonnements – Extraction de feuillus mal conformés. Réduction de la densité de la régénération.	810.00 € H.T

- Demande à l'ONF de procéder à la désignation de la coupe retenue.
Autorise Mme le Maire à signer tout document afférent.

2025/034 - TRAVAUX DISSIMULATION RESEAUX SECS ECLAIRAGE PUBLIC ET TELECOMMUNICATION - LOTISSEMENT

Mme le Maire rappelle à l'assemblée les travaux à réaliser dans le cadre de la dissimulation des réseaux secs éclairage public et télécommunication du lotissement et donne lecture des devis quantitatifs et estimatifs réalisés pour la FDDE 19, secteur de Saint-Privat.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Municipal décide :

ECLAIRAGE PUBLIC :

- D'accepter le devis de la FDEE 19 pour un montant total de 27 955.00 € HT
- Prise en charge par le FDDE 19 (50 %) : 13 977.50 € HT
- Participation communale (50 %) : 13 977.50 € HT

RESEAUX DE TELECOMMUNICATION

- D'accepter le devis de la FDEE 19, pour un montant de 50 042.00 € HT
- Prise en charge par la FDEE 19 : 30 025.20 € TTC
- Participation communale : 30 025.20 € TTC
 - D'autoriser Mme le Maire à signer tout document se rapportant à ce dossier
 - Dit que les crédits seront au BP 2026

Questions diverses :

Trésorerie de la commune au 03/06/2025 : Le solde de la trésorerie de la commune est de 481 376.86 €.

Entretien des plantations « Néo terra », section de Selves : Mr LAPEYRE fait le point sur l'évolution de ces plantations et indique qu'il sera nécessaire de dégager les plants, ceci en fonction de la végétalisation qui se sera développée. Ainsi il sera fait appel à des professionnels pour effectuer ces travaux.

Demande de Mme Sandrine RENOULT, locataire de l'appartement situé à côté de la mairie au 12 bis rue du Sudour : Mme le Maire fait part aux élus des demandes de Mme RENOULT.

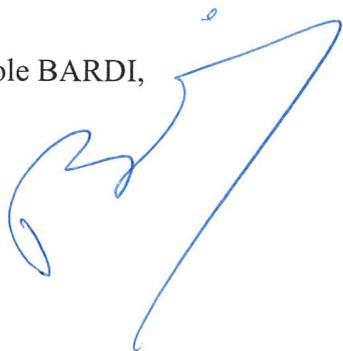
Mr BATTEUX et Mr AUTIERE doivent se rendre chez Mme RENOULT pour constater les anomalies signalées et déterminer les moyens à mettre en œuvre pour répondre à ses demandes.

Eclairage parking salle des fêtes : Mr BATTEUX indique que l'éclairage du parking de la salle des fêtes fait régulièrement l'objet de dégradations probablement volontaires.

En effet, les plots installés lors de la rénovation de la salle des fêtes en 2015 ont été vandalisés à plusieurs reprises.

Me BATTEUX suggère à ses collègues élus de les supprimer pour les remplacer par un projecteur fixé au pignon de la salle des fêtes donnant sur le parking.
Cette proposition recueille un avis favorable des élus.

Nicole BARDI,



Bernard BATTEUX,

